

SUR UNE ALLURE DE QUASI-CONVEXITÉ D'ORDRE SUPÉRIEUR

par

ELENA POPOVICIU

(Cluj-Napoca)

1. Dans ce travail nous présentons une nouvelle notion d'allure pour les fonctions réelles et d'une variable réelle. Il s'agit d'une propriété de quasi-convexité d'ordre supérieur.

Nous commençons en faisant la remarque que l'étude des allures de convexité d'ordre supérieur et des allures encore plus générales a comme point de départ l'analyse du comportement par rapport à l'ensemble des polynômes d'un degré donné. Le nombre entier $n \geq 0$ étant fixé, on désigne par \mathfrak{P}_n l'ensemble des polynômes de degré au plus égal à n . Un étude des allures aux quelles nous nous sommes rapporté plus haut peut se développer en trois directions : mettre en évidence un certain comportement des éléments de l'ensemble \mathfrak{P}_{n+1} par rapport aux éléments de l'ensemble \mathfrak{P}_n , $n \geq 0$ et chercher les fonctions qui ne se réduisent pas aux polynômes de $n+1$ -ième degré et qui ont le comportement en discussion, par rapport aux éléments de \mathfrak{P}_n ; mettre en évidence une propriété d'intersection avec les éléments de \mathfrak{P}_n ; étudier la décomposition de l'ensemble de définition d'une fonction ayant un comportement donné par rapport aux éléments de \mathfrak{P}_n , $n \geq 1$ fixé, en sous ensembles sur lesquels la fonction considérée a des comportements précisés par rapport aux éléments de \mathfrak{P}_{n-k} , pour k fixé, $1 \leq k \leq n-1$.

Chacune de ces trois directions conduit à la découverte de certaines allures. L'ensemble \mathfrak{P}_n peut être remplacé par un ensemble interpolatoire plus général.

Dans ce travail nous allons compléter nos résultats plus anciens concernant les diverses propriétés d'allure.

2. Soit $X \subseteq \mathbf{R}$. Le nombre entier $n \geq 0$ étant fixé, supposons que l'on a $\text{card } X \geq n+2$. Considérons une fonction $f: X \rightarrow \mathbf{R}$. Les points distincts

(1)

$$x_1, x_2, \dots, x_{n+1}$$

où $x_i \in X$, $i = 1, 2, \dots, n+1$, étant donnés, on peut construire le polynôme de degré n

$$(2) \quad P = L(\mathfrak{Q}_n; x_1, x_2, \dots, x_{n+1}; f)$$

qui satisfait les conditions

$$P(x_i) = f(x_i), \quad i = 1, 2, \dots, n+1,$$

c'est à dire le polynome d'interpolation de Lagrange, de degré n , attaché à la fonction f et aux noeuds (1). Pour construire le polynome (2) on utilise seulement la restriction de la fonction f aux noeuds (1). Désignons cette restriction avec g . Le polynome (2) est une prolongement de g à l'ensemble \mathbb{R} . Mais ce prolongement présente d'intérêt sur X où f est définie. En faisant une comparaison entre f et P , sur les points différents de x_i , $i = 1, 2, \dots, n+1$, on obtient une information sur le comportement de f par rapport aux éléments de l'ensemble \mathfrak{Q}_n . La voie la plus naturelle de comparer f avec P , sur $x_{n+2} \neq x_i$, $i = 1, 2, \dots, n+1$, $x_{n+2} \in X$, est celle d'examiner le signe de la différence $f(x_{n+2}) - P(x_{n+2})$. Mais, évidemment, on peut réaliser cette comparaison aussi d'autre manière [2]. Si nous nous arrêtons à l'investigation du signe de la différence $f(x_{n+2}) - P(x_{n+2})$, alors nous sommes conduits à utiliser la formule

$$(3) \quad f(x_{n+2}) - L(\mathfrak{Q}_n; x_1, x_2, \dots, x_{n+1}; f)(x_{n+2}) = \\ = (x_{n+2} - x_1)(x_{n+2} - x_2) \dots (x_{n+2} - x_{n+1}) [x_1, x_2, \dots, x_{n+1}, x_{n+2}; f]$$

où par $[x_1, x_2, \dots, x_{n+1}, x_{n+2}; f]$ on a désigné la différence divisée de la fonction f sur les points $x_1, x_2, \dots, x_{n+1}, x_{n+2}$. Si l'on a $x_1 < x_2 < \dots < x_{n+1} < x_{n+2}$, alors, dans la formule (3), le signe du premier membre est égal au signe de la différence divisée du deuxième membre. Compte tenu de cette situation, on a considéré [4] les fonctions f pour lesquelles l'une et toujours la même des cinq conditions

$$(4) \quad f(x_{n+2}) - L(\mathfrak{Q}_n; x_1, x_2, \dots, x_{n+1}; f)(x_{n+2}) > 0, \geq 0, = 0, \\ \leq 0, < 0$$

est remplie, quels que soient les points

$$(5) \quad x_1 < x_2 < \dots < x_{n+2}$$

de l'ensemble X .

DEFINITION 1. La fonction f s'appelle convexe (nonconcave, polynomiale, nonconvexe respectivement concave) d'ordre n sur l'ensemble X , si l'on a dans (4), > 0 (≥ 0 , $= 0$, ≤ 0 respectivement < 0), toujours, quels que soient les points (5) de l'ensemble X [4].

La différence divisée $[x_1, x_2, \dots, x_{n+2}; f]$ étant symétrique par rapport aux points x_1, x_2, \dots, x_{n+2} , on a donnée aussi la

DEFINITION 2. La fonction f s'appelle convexe (nonconcave, polynomiale, nonconvexe respectivement concave) d'ordre n , sur X , si l'on a toujours $[x_1, x_2, \dots, x_{n+2}; f] > 0$ (≥ 0 , $= 0$, ≤ 0 respectivement < 0), quels que soient les points x_1, x_2, \dots, x_{n+2} de l'ensemble X [4].

Si $H \in \mathfrak{Q}_{n+1}$ et $H \notin \mathfrak{Q}_n$, alors, quels que soient les points x_i , $i = 1, 2, \dots, n+2$, on a ou bien toujours $[x_1, x_2, \dots, x_{n+2}; H] > 0$ ou bien toujours $[x_1, x_2, \dots, x_{n+2}; H] < 0$. On remarque donc que le comportement introduit par les définitions 1 et 2 (elle sont équivalentes) est une généralisation du comportement des éléments de l'ensemble \mathfrak{Q}_{n+1} par rapport aux éléments de l'ensemble \mathfrak{Q}_n . Cette généralisation est assez naturelle car

$$(6) \quad [x_1, x_2, \dots, x_{n+2}; f] = [x_1, x_2, \dots, x_{n+2}; V]$$

où

$$(7) \quad V = L(\mathfrak{Q}_{n+1}; x_1, x_2, \dots, x_{n+2}; f).$$

La relation d'égalité (6) peut être le point de départ pour obtenir des nouvelles allures en remplaçant la différence divisée $[x_1, x_2, \dots, x_{n+2}; f]$ par d'autres fonctionnelles qui gardent les propriétés les plus essentielles des différences divisées.

3. Les fonctions f pour lesquelles dans (4) on a toujours l'inégalité > 0 ou bien toujours < 0 , ne peuvent prendre les valeurs d'un polynome de degré n qu'au plus sur $n+1$ points distincts de l'ensemble X . Une fonction $f: X \rightarrow \mathbb{R}$ qui a cette propriété s'appelle fonction $(n+1)$ -valente par rapport à l'ensemble \mathfrak{Q}_n sur X . Pour plus de détails voir [4].

4. Considérons maintenant les ensembles

$$(8) \quad \mathcal{C}(\mathfrak{Q}_n, X, +) = \{f: X \rightarrow \mathbb{R} \mid [x_1, x_2, \dots, x_{n+2}; f] > 0,$$

quels que soient $x_i \in X$, $i = 1, 2, \dots, n+2$ distincts}

et

$$(9) \quad \mathcal{C}(\mathfrak{Q}_n, X, -) = \{f: X \rightarrow \mathbb{R} \mid [x_1, x_2, \dots, x_{n+2}; f] < 0,$$

quels que soient $x_i \in X$, $i = 1, 2, \dots, n+2$, distincts}.

Dans [1], nous avons considéré les ensembles

$$(10) \quad S \left(\mathfrak{Q}_n; \begin{matrix} x_1 & x_2 & \dots & x_n \\ f(x_1) & f(x_2) & \dots & f(x_n) \end{matrix} \right) = \\ = \{H \in \mathfrak{Q}_n \mid H(x_i) = f(x_i), \quad i = 1, 2, \dots, n\}.$$

L'ensemble (10) s'appelle épi interpolatoire d'ordre 1, de l'ensemble \mathfrak{Q}_n , construit pour la fonction f , sur les points $x_1 < x_2 < \dots < x_n$.

THÉORÈME 1. Si $x_0 > x_n$ et P_1, P_2 sont deux éléments de l'ensemble (10) et $P_1(x_0) < P_2(x_0)$ alors

$$[x_1, x_2, \dots, x_n, x_0; P_1] < [x_1, x_2, \dots, x_n, x_0; P_2].$$

Nous avons donné cette propriété dans [1]. Elle est une propriété de monotonie, par épis, des différences divisées. Si l'on suppose que $\text{card } X \geq n+3$, alors on peut considérer les points

$$(11) \quad x_1 < x_2 < \dots < x_{n+3}$$

de l'ensemble X . Pour la fonction f on peut construire les polynomes

$$(12) \quad V_1 = L(\mathfrak{E}_n; x_1, x_2, \dots, x_{n+1}; f)$$

et

$$(13) \quad V_2 = L(\mathfrak{E}_n; x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; f).$$

Le théorème 1 nous permet de démontrer le

THÉORÈME 2. Si

$$f \in \mathcal{C}(\mathfrak{E}_n, X, +)$$

alors

$$(14) \quad V_1(x_{n+3}) < V_2(x_{n+3})$$

et

$$(15) \quad [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; V_1] < [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; V_2].$$

Comme nous l'avons remarqué dans [2], l'inégalité (14) résulte directement de la définition 1 et de la propriété de monotonie, au sens de la quelle les inégalités (11) impliquent l'inégalité (15).

On a aussi le

THÉORÈME 3. Si

$$f \in \mathcal{C}(\mathfrak{E}_n, X, -)$$

alors

$$(16) \quad V_1(x_{n+3}) > V_2(x_{n+3})$$

et

$$(17) \quad [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; V_1] > [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; V_2].$$

Les théorèmes 2 et 3 nous montrent que les propriétés de *convexité* et de *concavité* d'ordre n d'une fonction f sur un ensemble X reviennent à des propriétés de *monotonie* de certaines différences divisées.

Les différences divisées qui ont intervenu dans (15) et dans (17) peuvent être exprimées avec les différences divisées de la fonction f .
En effet

$$(18) \quad [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; V_1] = [x_1, x_2, \dots, x_{n+1}; V_1] = \\ = [x_1, x_2, \dots, x_{n+1}; f]$$

et

$$(19) \quad [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; V_2] = [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; f].$$

Il en résulte qu'au lieu de (15) on peut écrire

$$(20) \quad [x_1, x_2, \dots, x_{n+1}; f] < [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; f]$$

et au lieu de (17) on peut écrire

$$(21) \quad [x_1, x_2, \dots, x_{n+1}; f] > [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; f].$$

Ainsi, la convexité et la concavité d'ordre n sur X de la fonction f reviennent à une certaine propriété de monotonie des *différences divisées* de la fonction f : l'hypothèse $f \in \mathcal{C}(\mathfrak{E}_n, X, +)$ étant satisfaite, (11) implique (20) et l'hypothèse $f \in \mathcal{C}(\mathfrak{E}_n, X, -)$ étant satisfaite, (11) implique (21).

On peut obtenir ce résultat aussi en faisant intervenir la formule de récurrence des différences divisées. Mais c'est une voie qui ne peut pas être étendue au cas dans lequel au lieu de \mathfrak{E}_n on considère un ensemble interpolatoire F qui n'est pas linéaire.

5. Pour la fonction $f: X \rightarrow \mathbf{R}$, où $X \subseteq \mathbf{R}$ et $\text{card } X \geq n + 3$, on peut maintenant examiner dans l'hypothèse (11) le comportement des trois différences divisées

$$(22) \quad [x_1, x_2, \dots, x_{n+1}; f], [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; f], \\ [x_3, x_4, \dots, x_{n+3}; f]$$

DÉFINITION 3. La fonction $f: X \rightarrow \mathbf{R}$ s'appelle *quasi-convexe* (respectivement *strictement quasi-convexe*) d'ordre n sur l'ensemble X si l'on a

$$(23) \quad [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; f] \leq \max\{[x_1, x_2, \dots, x_{n+1}; f], \\ [x_3, x_4, \dots, x_{n+3}; f]\}$$

(respectivement

$$(24) \quad [x_2, x_3, \dots, x_{n+2}; f] < \max\{[x_1, x_2, \dots, x_{n+1}; f], \\ [x_3, x_4, \dots, x_{n+3}; f]\}.$$

Évidemment, la propriété qui est incluse dans l'énoncé de la définition 3 est étroitement liée à la propriété de monotonie des différences divisées qui a intervenu dans les théorèmes 2 et 3.

On obtient immédiatement le

THÉORÈME 4. Si $X = [a, b]$, $f: [a, b] \rightarrow \mathbf{R}$ et l'intervalle $[a, b]$ se décompose en au plus deux sousintervalles $[a, c]$, $[c, b]$, la fonction f étant concave d'ordre n sur $[a, c]$ et convexe d'ordre n sur $[c, b]$, alors f est strictement quasi-convexe d'ordre n sur $[a, b]$.

La démonstration du théorème 4 est une conséquence immédiate des théorèmes 2 et 3. Si $c = a$ ou $c = b$, on applique respectivement le théorème 2 ou 3.

Si nous supposons $n = 0$, alors nous obtenons les fonctions quasi-convexes (respectivement strictement quasi-convexes habituelle au sens que $f: [a, b] \rightarrow \mathbf{R}$ et pour $x_1 < x_2 < x_3$, $x_i \in [a, b]$, $i = 1, 2, 3$, on a

$$(25) \quad f(x_2) \leq \max \{f(x_1), f(x_3)\}$$

(respectivement

$$(26) \quad f(x_2) < \max \{f(x_1), f(x_3)\}.$$

Les fonctions f ayant la propriété (25) respectivement la propriété (26) ont été considérées pour la première fois dans le travail [3].

6. Les allures données par les définitions 1 et 2 ont été généralisées en remplaçant l'ensemble \mathfrak{S}_n par un ensemble interpolatoire F quelconque [2]. Dans ce cas général, quand F n'est pas supposé linéaire des propositions analogues aux théorèmes 2 et 3 ont lieu. On peut donc étendre à ce cas la définition 3.

Une telle généralisation présente un intérêt quand l'ensemble interpolatoire F a comme éléments des fonctions qui satisfont une équation différentielle d'ordre n ou un autre type d'équation fonctionnelle. Comme dans le cas d'un ensemble interpolatoire F qui n'est pas linéaire on n'a pas à la disposition des différences divisées, l'étude du comportement d'une fonction f par rapport aux éléments de l'ensemble F doit se faire en utilisant un analogue de la différence qu'on trouve dans le premier membre de la formule (3).

Soit $n \geq 1$ un entier fixé et F un ensemble de fonctions réelles et d'une variable réelle, continues sur un intervalle $[a, b]$. Supposons que l'ensemble F est interpolatoire d'ordre n sur $[a, b]$. Il existe donc, pour chaque système de n points distincts de $[a, b]$.

$$(27) \quad x_1, x_2, \dots, x_n$$

et pour chaque système de n nombres

$$(28) \quad y_1, y_2, \dots, y_n$$

une fonction $\varphi \in F$ et une seule, qui satisfait les conditions

$$(29) \quad \varphi(x_i) = y_i, \quad i = 1, 2, \dots, n.$$

Si les nombres (28) sont les valeurs de la fonction f sur les points (27), alors on utilise pour la fonction $\varphi \in F$ qui prend les valeurs $f(x_i)$ de la fonction f sur les points (27), la notation

$$(30) \quad L(F; x_1, x_2, \dots, x_n; f)$$

Si f est définie sur un ensemble $X \subseteq [a, b]$ qui contient au moins $n + 1$ points distincts, parmi lesquels les points (27), alors on peut étudier le comportement de la fonction f par rapport aux éléments de l'ensemble F , en utilisant pour $x_{n+1} \neq x_i$, $i = 1, 2, \dots, n$ la différence

$$(31) \quad f(x_{n+1}) - L(F; x_1, x_2, \dots, x_n; f)(x_{n+1})$$

Comme on peut le trouver dans notre travail [2], l'analyse du signe de la différence (31), quand les points

$$(32) \quad x_1 < x_2 < \dots < x_{n+1}$$

sont choisis de toutes les manières possibles dans X , nous conduit à la définition des propriétés de F -convexité, F -nonconcavité, F -polynomialité, F -nonconvexité, F -concavité de la fonction f sur X . Ces propriétés, dans cette ordre correspondent respectivement aux inégalités

$$(33) \quad f(x_{n+1}) - L(F; x_1, x_2, \dots, x_n; f)(x_{n+1}) > 0, \geq 0, = 0, \leq 0, < 0,$$

dans chacun des cas les points (32) étant choisis de toute les manières possibles dans X .

Les inégalités (32) étant satisfaites, on peut construire l'ensemble

$$(34) \quad S \left(F; \begin{matrix} x_1, & x_2, & \dots, & x_{n-1} \\ f(x_1), & f(x_2), & \dots, & f(x_{n-1}) \end{matrix} \right),$$

que nous avons appelé [1], épi interpolatoire d'ordre 1, de l'ensemble F .

La fonction (30) est un élément de l'épi (34) et si nous supposons que f est F -convexe sur X , alors

$$(35) \quad L(F; x_1, x_2, \dots, x_n; f)(x_{n+1}) < f(x_{n+1}).$$

En considérant maintenant les points

$$(36) \quad u_1 < u_2 < \dots < u_{n+2}$$

de l'ensemble X , on peut construire les fonctions

$$L(F; u_1, u_2, \dots, u_n; f), L(F; u_2, u_3, \dots, u_{n+1}; f) \text{ et} \\ L(F; u_3, u_4, \dots, u_{n+2}; f)$$

LEMME 1. Si la fonction f est F -convexe sur X , alors on a les inégalités

$$(37) \quad L(F; u_1, u_2, \dots, u_n; f)(u_0) < L(F; u_2, u_3, \dots, u_{n+1}; f)(u_0) < \\ < L(F; u_3, u_4, \dots, u_{n+2}; f)(u_0),$$

quel que soit le point $u_0 \in X$, $u_0 > u_{n+2}$.

Étant supposé (36), les inégalité (37) peuvent être considérés comme une propriété de monotonie par épis, si l'on tient compte du fait que les fonctions

$$L(F; u_1, u_2, \dots, u_n; f)$$

et

$$L(F; u_2, u_3, \dots, u_{n+1}; f)$$

appartiennent à l'épi

$$S\left(F; u_2, u_3, \dots, u_n; f(u_2), f(u_3), \dots, f(u_n)\right)$$

et les fonctions

$$L(F; u_2, u_3, \dots, u_{n+1}; f)$$

et

$$L(F; u_3, u_4, \dots, u_{n+2}; f)$$

appartiennent à l'épi

$$S\left(F; u_3, u_4, \dots, u_{n+1}; f(u_3), f(u_4), \dots, f(u_{n+1})\right)$$

Des remarques analogues peuvent être faites si f est supposée F -concave sur X . Alors d'une manière naturelle s'impose la.

DÉFINITION 4. La fonction $f: X \rightarrow \mathbf{R}$ s'appelle F -quasi-convexe (respectivement F -strictement quasi-convexe) sur X si pour chaque système de points

$$u_1 < u_2 < \dots < u_{n+2} < u_0$$

de l'ensemble X on a

$$f(u_0) - L(F; u_2, u_3, \dots, u_{n+1}; f)(u_0) \leq \max\{f(u_0) - L(F; u_1, u_2, \dots, u_n; f)(u_0), f(u_0) - L(F; u_3, u_4, \dots, u_{n+2}; f)(u_0)\}$$

(respectivement

$$f(u_0) - L(F; u_2, u_3, \dots, u_{n+1}; f)(u_0) < \max\{f(u_0) - L(F; u_1, u_2, \dots, u_n; f)(u_0), f(u_0) - L(F; u_3, u_4, \dots, u_{n+2}; f)(u_0)\}.$$

THÉOREME 5. Si la fonction f est F -convexe sur X , alors elle est aussi F -strictement quasi-convexe sur X .

La démonstration est une conséquence du lemme 1.

Les propriétés de quasi-convexité dont nous avons parlé sont plus générales que celles de convexité d'ordre correspondant qui ont intervenu. Mais un étude comparatif s'impose.

Quand l'ensemble interpolatoire F est linéaire, sans se réduire à l'ensemble \mathfrak{E}_{n-1} , les allures de quasi-convexité correspondantes peuvent être étudiées avec les différences divisées généralisées [2].

7. Il est intéressant à remarquer comme la propriété de strictement quasi-convexité d'ordre 0 sur X d'une fonction $f: X \rightarrow \mathbf{R}$ a comme conséquence la bivalence de f par rapport à l'ensemble \mathfrak{E}_0 . En même temps une fonction qui est strictement quasi-convexe d'ordre 0 sur X peut prendre

les valeurs d'un polynôme de premier degré plus de deux fois. On peut donc faire une classification des fonctions strictement quasi-convexes d'ordre 0, sur un ensemble X , d'après le nombre des points sur lesquels elles peuvent prendre les valeurs d'un polynôme de premier degré.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Moldovan (Popoviciu), Elena, *Sur une généralisation des fonctions convexes* Mathematica (Cluj), 1 (24), 49-80 (1959).
- [2] Popoviciu, Elena, *Teoreme de medie din analiza matematică și legătura lor cu teoria interpolării*, Ed. Dacia, 1972.
- [3] Popoviciu, Tiberiu, *Deux remarques sur les fonctions convexes*, Bull. Soc. Sci. Acad. Roumaine, 20, 45-49 (1938).
- [4] Popoviciu, Tiberiu, *Les fonctions convexes*, Paris, 1945.

Reçu le 5.VI.1981.

str. Dorobanților 40
3400 Cluj-Napoca